



Sections Académiques Bordeaux/ Poitiers/ Limoges

Communiqué de presse du SNEP-FSU du 1 Avril 2016

**Prise en compte de l'EPS dans les lycées :
un départ encourageant de la Région Aquitaine – Limousin- Poitou-Charentes**

La Région ALPC a été créée au 1^{er} Janvier 2016. En ce mois de mars 2016, une grande enquête est lancée dans tous les Lycées (généraux, professionnels et technologiques) sur les conditions de pratique de l'EPS.

Cette enquête est envoyée à tous les établissements et devra permettre de répertorier les équipements et leur adaptations à l'enseignement de l'EPS (des espaces de pratiques jusqu'à l'acoustique, le chauffage, l'isolation, le rangement, etc...), mais aussi l'accessibilité aux élèves en situation de handicap.

Ceci dans un objectif affiché de « *vérifier la possibilité pour chaque lycéen de bénéficier de conditions matérielles propices à la réalisation des programmes et référentiels de l'EPS* »...

La mise en place de cette enquête montre une volonté de dresser un état des lieux précis de la situation dans la nouvelle région.

Le SNEP-FSU salue cette initiative et appelle les enseignant.es d'EPS à s'emparer de cette enquête pour la remplir le plus précisément possible et faire part de toutes les remarques nécessaires (éloignement de l'installation, besoins matériel, etc...).

Évidemment, le bilan doit permettre de lancer un plan de développement des installations sportives dans tous les lycées.

Le SNEP-FSU a des propositions novatrices pour des installations adaptées et a édité plusieurs référentiels à ce sujet (grandes salles, salles spécialisées et semi-spécialisées, espaces d'athlétisme et de sports collectifs de grands terrains, piscines, et le dernier en 2016 : les structures artificiels d'escalade¹). De nombreuses installations sportives se construisent en France avec une inspiration forte de ces référentiels² (dont certains sont cités dans un guide ministériel du MEN pour les installations adaptées³).

Nous nous félicitons donc de l'initiative lancée par la région, et souhaitons qu'elle débouche vers un accès pour toutes et tous les lycéen.nes à une EPS de qualité sur tout le territoire. C'est un enjeu fort d'accès aux activités physiques sportives et artistiques qui sont un élément de notre culture contemporaine.

Notre organisation syndicale reste disponible pour ce travail déjà entamé. En effet, nul doute que cette volonté de prise en compte des besoins de l'EPS s'inscrit dans la poursuite d'un travail déjà engagé depuis plusieurs années entre les sections académiques du SNEP-FSU et les Régions Aquitaine (commission tripartite), la Région Poitou-Charente et la Région Limousin. Nous demandons aussi que les instances de dialogue et de propositions déjà mise en place (commission tripartites) perdurent pour cela.

Contact

Christian Pierrat, responsable équipement du SNEP FSU Bordeaux

christianpierrat@sfr.fr

06.28.30.59.15

1: vous retrouverez ces référentiels sur (référentiel « grandes salles » et « SAE » disponibles en version numérique) : <http://www.snepfsu.net/equipe/index.php>

2 : vous pouvez visiter ces salles (et leurs caractéristiques) ici (une notation au regard de leur adaptation à la pratique de l'EPS à été mise en place) : <http://www.snepfsu.net/equipe/visite.php>

3: guide ministériel : http://www.snepfsu.net/equipe/guide_men.php